

Elaborer un plan d'interprétation

Outils de gestion et de planification



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

2.3 - Description du site

mise à jour: 10/10/2013

[2.3.1 Historique administratif du site](#)

[2.3.2 Caractéristiques](#)

[2.3.3 Schéma d'aménagement](#)

2.3.1 Historique administratif du site

En vue de renseigner les utilisateurs du P.I, de situer le site dans le cadre légal d'entités reconnues et de considérer les antécédents du site, nous avons à élaborer l'historique du site sous son aspect juridique et administratif.	POURQUOI ?
Le rédacteur présente les faits saillants ou événements marquants qui auraient pu changer le cours de l'évolution du site au fil des années. Il doit y insérer les données suivantes et d'autres qu'il jugera pertinentes selon le territoire envisagé. <ul style="list-style-type: none">• type de bail reconnu jusqu'à aujourd'hui• année d'acquisition, s'il y a lieu, et par qui• année de la création du site• statut du site.	QUOI ?
Par un texte ou un tableau rassemblant les données disponibles selon un ordre chronologique. Il convient de noter que la consultation des textes légaux, lorsqu'ils sont disponibles, peut prendre du temps ...	COMMENT ?

2.3.2 Caractéristiques

Afin de mieux connaître notre territoire, nous décrivons sa physionomie ; celle-ci dévoile un ensemble de caractéristiques qui le composent. Cette synthèse se veut une énumération sans aucune considération d'ordre social, économique, humain ou interprétatif. Elle fait découvrir le site dans sa réalité "brute".	POURQUOI ?
Le rédacteur du P.I inclut dans cette section les données de géographie physique traitant de : <ul style="list-style-type: none">• la topographie générale• la superficie totale du site	QUOI ?

<ul style="list-style-type: none"> • l'altitude moyenne. 	
<p>Nous vous conseillons de rédiger un texte bref énumérant les principaux traits décrivant le site. Il s'avère préférable d'inclure une carte générale à une échelle adéquate schématisant les caractéristiques mentionnées ci-dessus ; cette échelle variera naturellement en fonction de la superficie totale du site.</p>	COMMENT ?

2.3.3 Schéma d'aménagement

<p>Cette notion est primordiale ou devrait l'être pour tout gestionnaire de site ou de réseau. Les efforts d'interprétation sont basés sur le zonage du site, le type d'équipements construits, et le modèle d'activités éducatives souhaitables pour le public. Il constitue de plus l'une des assises des futurs programmes d'interprétation et il y a lieu d'en faire un rappel sous la forme de synthèse et de le définir.</p> <p>Le schéma d'aménagement se définit comme <i>"l'organisation des activités qui peuvent être pratiquées par le biais des aménagements et des services, il vise à faire connaître aux visiteurs les accès au site, le réseau routier à l'intérieur et en périphérie de celui-ci, les activités qui y sont offertes et les aménagements qui y sont mis à la disposition du public"</i>.</p> <p>Il cherche en fait à induire des comportements par une organisation de l'espace.</p>	<p>POURQUOI ?</p> <p><i>Au Canada, l'interprétation trouve une grande partie de sa justification par le rôle d'équilibre qu'elle assure entre la demande en loisirs de détente (récréation) et la nécessité de sauvegarder des espaces naturels souvent considérables (conservation). Ajoutons que la définition du concept d'aménagement et des objectifs se trouvent facilités la plupart du temps par la maîtrise foncière du territoire.</i></p>
<p>Le rédacteur doit inclure les données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le zonage du territoire(P.O.s.) • les équipements actuels en rapport avec les loisirs de plein air et l'éducation à la nature • les équipements futurs prévus en rapport • les caractéristiques quantitatives et qualitatives de chacun des équipements. 	QUOI ?
<p>Présenter le schéma d'aménagement sur une carte de synthèse à une échelle adéquate, ou mieux, sur plusieurs cartes montrant l'évolution souhaitée à terme.</p> <p>Utiliser les documents existants sur le schéma d'aménagement : brochure de présentation, documents officiels...</p> <p>Il faut noter, au risque de se répéter que cette section est une description globale et qu'elle doit être présentée de manière très succincte.</p>	<p>COMMENT ?</p> <p><i>En France, sur le territoire des parcs naturels régionaux ou aux abords des sites protégés, les zonages, quand ils existent, obéissent à des logiques très variables et très spécifiques.</i></p>

